GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Service Presse

Hôtel de Matignon, le 3 septembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aides carburants: Le gouvernement prolonge le dispositif de soutien aux secteurs économiques les plus touchés et l'ouverture du guichet grands rouleurs.

Après une brève période de repli durant l'été, les prix des carburants sont repartis à la hausse du fait de la persistance du blocage du détroit d'Ormuz, des frappes réciproques Etats-Unis-Iran et des fortes tensions sur le raffinage. Le Gouvernement a pris la décision de prolonger et d'adapter son dispositif d'aides afin de protéger les secteurs économiques qui subissent les conséquences de cette crise énergétique.

Un renouvellement des aides aux secteurs économiques les plus touchés

Pour compenser la hausse du prix des carburants consécutive, le Gouvernement a décidé le renouvellement pour deux mois, en septembre et en octobre, du soutien aux secteurs les plus touchés :

- **Les agriculteurs :** reconduction de l'aide à la pompe à l'identique (15ct/l) en septembre et octobre pour un coût estimé de 55M€/mois. Elle pourra faire l'objet d'aménagement dans le cadre des consultations en cours relatives au Plan sécheresse agricole.
- **Les pêcheurs :** reconduction de l'aide à la pompe à un montant de 25ct/l pour les mois de septembre et octobre. Ce montant de 25ct/l sera le montant d'aide appliqué pour les trois mois couvrant la période juin, juillet et août 2026. Le coût est estimé à 6M€/mois.
- **Le BTP :** reconduction de l'aide à la pompe à hauteur de 20ct/l pour les mois de septembre et octobre. Le coût est estimé à 8M€/mois.

L'aide à la pompe accordée depuis le mois d'avril aux transporteurs est arrêtée à la fin du mois d'août. Cette échéance est sans incidence sur le versement des aides

correspondant aux périodes déjà couvertes par le dispositif : la troisième vague de versement interviendra donc bien dans les conditions prévues.

Les variations du coût des carburants sont aujourd'hui répercutées dans les factures de transport afin qu'elles ne pèsent pas sur les seules entreprises du secteur. Le ministère des Transports restera pleinement mobilisé aux côtés des transporteurs pour travailler à une amélioration de ces mécanismes d'indexation.

L'ouverture du guichet grands rouleurs prolongé d'un mois

Depuis le début de cette crise, le Gouvernement a mis en place un dispositif d'aide aux grands rouleurs afin de protéger les Français les plus modestes qui effectuent avec leur véhicule un trajet quotidien de 30km aller-retour ou parcourent plus de 8 000km par an. Cette aide correspondant à 20ct€/l de carburant dépensé pour les mois d'avril à août, soit un total de 100€, a déjà été demandée par 1,4 million de Français.

L'ouverture du guichet est prolongée jusqu'au 30 septembre prochain afin de permettre aux bénéficiaires n'ayant pas déposé de demande de le faire sur impots.gouv.fr.

Le Gouvernement poursuit ses actions de transparence sur les conséquences de la crise énergétique

Depuis le début de la crise, le Gouvernement fait preuve de la plus grande vigilance pour que cette dernière ne profite à personne. Le Premier ministre avait alors demandé au Gouvernement de contrôler les prix pratiqués et d'engager un dialogue constant et exigeant avec les distributeurs de carburant.

La publication des marges des distributeurs mise en place depuis le début de la crise continue. Ces publications se poursuivront jusqu'à la normalisation pérenne des prix des carburants.

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 41 20 - presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Serge Papin : 01 53 18 44 32 – presse.mpmepa@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Annie Genevard : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Cabinet de Philippe Tabarot : 01 40 81 12 28 - presse.mt@transports.gouv.fr

Cabinet de Maud Bregeon : 01 42 75 79 07 - sec.communication.ppg@pm.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr

---